



CONCOURS [avnir] ÉCO-CONCEPTION
2013



Le produit : Gayant

Le poteau d'arrêt de bus Gayant est totalement éco-conçu, et respecte la démarche d'écoconception adoptée en 2008 par l'entreprise Urbanéo (anciennement Nord Technique) avec l'abri voyageur CIRRUS. L'originalité dans l'écoconception de ce poteau réside dans l'intégration de nouvelles fonctions : **l'identification sonore pour les non-voyants** du nom d'arrêt, de la direction de la ligne de bus et du prochain horaire de passage du bus ; et la **visibilité de nuit du cadre horaires** du poteau d'arrêt grâce à des LED intégrés.

L'entreprise

Acteur écoresponsable sur le marché du mobilier urbain non publicitaire de transport en commun, Urbanéo **éco-conçoit, pose, maintient et entretient abris bus et poteaux d'arrêt** pour des collectivités territoriales, des Autorités Organisatrices de Transport (AOT) et des exploitants privés. Depuis sa création en 1996, Urbanéo étoffe progressivement son offre de produits et de prestations. A l'écoute des préoccupations de ses clients, l'entreprise s'est engagée, **en partenariat avec un designer**, dans une démarche d'écoconception de son mobilier urbain. Cette nouvelle génération de mobilier concilie contraintes d'exploitation, enjeux environnementaux et design résolument novateur.

Poteau Gayant Accessibilité



La démarche

D'une innovation éco-conçue, Urbanéo s'engage dans un nouveau modèle économique : l'économie de la fonctionnalité - passer de la fourniture de mobilier urbain à une offre d'accessibilité globale.

- ▶ Etude de l'impact environnemental - en partenariat avec l'ADEME - concernant l'utilisation des matériaux recyclables composant ses mobiliers urbains, la faible consommation d'énergie de son éclairage, la facilité d'installation et d'entretien...
- ▶ Le Bureau d'Etudes Urbanéo privilégie dorénavant les matériaux recyclables dans la conception de prototypes de mobilier urbain, veille à l'optimisation des matériaux, à la limitation des traitements de surface...
- ▶ Evaluée selon la **norme ISO26000**, Urbanéo s'est engagée dès 2006 dans la démarche **"Progrès Développement Durable" du Réseau Alliances**.

Les enjeux

- ▶ **Un service public accessible à tous les usagers de jour comme de nuit** : Anticipation des réglementations PMR obligatoires en 2015 en permettant aux non-voyants et malvoyants l'accessibilité au transport public avec l'aide d'une télécommande universelle (utilisée pour les feux tricolores) et éclairage autonome des cadres d'information permettant à tous les usagers une visibilité de nuit des horaires et informations.
- ▶ **L'innovation par l'écoconception, un pilier du développement durable de l'entreprise** : Faire de l'environnement un facteur nouveau de dynamisation et de créativité lors des processus de création et de conception de mobiliers urbains tout en impliquant la valeur humaine (usagers et techniciens Urbanéo).

Les résultats

Environnementaux

- ▶ Réduction du nombre de composants du poteau Gayant, permettant une économie de **23% du poids de la structure** impliquant intrinsèquement une diminution de la consommation des ressources et du coût d'assemblage en phase de production
- ▶ Maîtrise du cycle de vie du poteau avec une meilleure valorisation en fin de vie du produit (**95 % des éléments structurants sont recyclables**)

Economiques

- ▶ L'autonomie énergétique du poteau grâce à ses panneaux solaires engage les collectivités à réaliser implicitement des **économies budgétaires et énergétiques** (pas de travaux de voirie pour un raccordement à l'Electricité Publique, pas de consommation d'électricité ...).
- ▶ Une fabrication et un assemblage réalisés en Nord-Pas de Calais
- ▶ Des effectifs Urbanéo multipliés par 4

Sociétaux

- ▶ Le respect des **normes françaises et européennes PMR obligatoires dès 2015**
- ▶ Un produit répondant aux attentes (éclairage, indications sonores,...) et à la sécurité (profilés arrondis) de tous les usagers
- ▶ Une **amélioration des conditions de travail pour les techniciens** Urbanéo : une facilité de pose et dépose du poteau, des pièces moins lourdes, un entretien simplifié, une maintenance plus rapide et plus aisée.

“ Le renouvellement de nos mobiliers urbains, à travers l'éco-conception et l'innovation, est un enjeu prioritaire de notre stratégie d'entreprise. Grâce à cette démarche, nous avons gagné de nouvelles parts de marché et développé notre notoriété. Chaque nouveau produit éco-conçu permet à Urbanéo de se structurer davantage. L'exemple de l'abri CIRRUS, primé en 2008, fut un levier de croissance pour notre entreprise : plus de 600 abris posés dans toute la France, un chiffre d'affaires multiplié par 2,5 et un recrutement en conséquence. La prochaine étape emmènera Urbanéo vers un nouveau modèle économique : l'économie de la fonctionnalité incitant nos clients à des changements de comportement d'achat plus durable et accessible à tous. ”

Thierry Delcourt, dirigeant

Site internet : www.urbanéo.eu

Contact : Thierry Delcourt - Tél. 03 21 37 89 10 - t.delcourt@urbanéo.com